

Communiqué de presse - 29.05.2026

## Une vingt-cinquième Assemblée générale pour le Parc Chasseral

**La 25<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle ordinaire de l'association Parc régional Chasseral, créée en 2001, s'est tenue jeudi soir à Cernier, dans la Grange aux Concerts, sur le site d'Evologia. Quelque 65 personnes, membres et invités étaient présentes. Le nombre de membres de l'association est stable, avec 11 admissions et 6 démissions, pour s'établir à 382 (communes, individus et collectifs compris). Comptes 2025 et budget 2026 ont été acceptés à l'unanimité.**

Réunis jeudi soir à La Grange aux Concerts, à Evologia dans le cadre de son assemblée générale, les membres de l'association Parc régional Chasseral ont approuvé les comptes 2025, lesquels se soldent sur un total de charges de CHF 3'073'427.- avec un résultat d'exploitation légèrement positif de CHF 45'367.-. Le budget 2026, également accepté à l'unanimité, prévoit CHF 3'606'000.- de charges et un résultat d'exploitation négatif de CHF 26'000.-.

La soirée a été l'occasion de revenir en images sur l'année 2025 au travers de reportages provenant des médias régionaux évoquant les réalisations du Parc. S'agissant des projets en cours, la direction du Parc a mis en exergue le travail mené dans ses différentes missions. Par exemple les conseils en matière de paiements directs pour les exploitations agricoles, aux communes pour leurs cœurs de village (à Saint-Imier et Orvin notamment) ou encore l'accompagnement aux communes dans la mise en place de cours d'école plus vivantes. Les projets en matière de nature au village, l'accompagnement du PDR « Produire et manger local » ou le projet « Objectif Chasseral » ont aussi été évoqués.

### **Vingt-cinq ans d'actions concrètes au profit de la région**

Dans son allocution, le président Michel Walthert est revenu sur la déjà longue histoire de Parc, lui qui a vu sa création en 2001, il y a tout juste 25 ans. Au-delà des nombreux projets menés durant ces années, il a relevé l'attachement des gens à cette région. « Le Chasseral possède quelque chose de particulier. Il est connu loin à la ronde et jouit d'une « aura » à faire pâlir d'envie certains autres sites touristiques du pays », a-t-il mentionné. La qualité des paysages, des villages vivants, de savoureux produits locaux, des relations humaines simples : « Le parc n'a pas créé cela. Mais il a contribué à le valoriser, à le protéger et parfois simplement à rappeler sa valeur », a encore ajouté Michel Walthert.

Le président du Parc a conclu son allocution, très applaudie, par ces derniers mots. « Et si un jour, dans 25 ans, une nouvelle génération se réunit pour célébrer les 50 ans du parc, alors j'espère qu'elle pourra dire ceci : ils n'ont pas seulement protégé un paysage, ils ont eu le courage de préparer un avenir. »

La partie officielle de cette 25<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire a été suivie d'une visite des nouveaux locaux de l'association D/CLIC Terroirs, précédée d'une allocution de Danielle Rouiller, présidente de l'association, et de Daniel Geiser, conseiller communal de Val-de-Ruz. Cette plateforme de distribution de produits du terroir à destination de la restauration et du commerce de détail a été fondée dans le cadre du PDR Val-de-Ruz, avec le soutien opérationnel du Parc Chasseral.



**Infos, interview et contact :**

Fabien Vogelsperger (Directeur)  
[fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch](mailto:fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km<sup>2</sup> et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.